

MÉMO CONCERNANT LES DEMANDES DE TRANSFERTS POUR LES INSCRIPTIONS

SUITE À UN COURRIEL DE MADAME CAROLE BARIL DE HOCKEY QUÉBEC, L'AHMTR DÉSIRE VOUS INFORMER QUE TOUTES LES DEMANDES DE TRANSFERTS (ENTRE AHM, ENTRE RÉGIONS, INTERBRANCHE, USA ET INTERNATIONNAL) SONT MISES EN ATTENTE JUSQU'À CE QUE TOUS LES DOCUMENTS ET PROCÉDURES SOIENT RÉVISÉS POUR ÊTRE EN ACCORD AVEC LA LOI 25.

CETTE PROCÉDURE EST À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE, ALORS INUTILE DE CONTACTER HOCKEY QUÉBEC CONCERNANT LES TRANSFERTS, LA RÉPONSE SERA LA MÊME.

NOUS SOMMES DÉSOLÉS POUR CETTE SITUATION HORS DE NOTRE CONTRÔLE ET NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COMPRÉHENSION.

